



Compte-rendu Assemblée Générale du 10 Avril 2017 à DOUE la Fontaine

19 Confréries Présentes:

Département 44 : Académie du Châteaubriant, Chevaliers Raisvins, Fouace du Vignoble Nantais Huitre de la Baie de Bourgneuf, Ordre National des Gastronomes Barbus et Moustachus, Tête de Veau de Pornic

Département 49 : Andouillette au Layon, Buveux de Bernache de Mazé, Compagnons Vignerons de Liré, Echalote d'Anjou, Rillauds d'Anjou et Vins de Brissac, Talmeliers du Bon Pain d'Angers

Département 53 : Veau de Château-Gontier, Entrecôte Evron, Tripaphages

Département 72 : Petit-Sablé de Sable sur Sarthe

Département 85 : Canard de Challans, Comté d'Olonne, Fiefs Vendéens

Excusée: La Confrérie de la Sardine de Saint-Gilles (Pouvoir),

Une Confrérie absente et non excusée : Confrérie du Bien FAYE du Layon

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire :

- 1 Rapport Moral et d'Activités
- 2 Rapport Financier 2016
- 3 Montant de la Cotisation 2018
- 4 Compte-rendu de l'AG du Conseil Français
- 5 Intervention d'Alain Jacques
- 6 Questions Diverses
- 7 Présentation du nouveau blog par Jean Paul MAHEUX

Début de réunion à 10 heures

Après son discours d'accueil notre Président Jean Ruault nous présente le Rapport MORAL et le Rapport d' ACTIVITES (**annexe 2**)

Rapport Financier 2016

Le trésorier Henri-Pierre Gautier nous détaille le Rapport Financier (**annexe 3**)
Vote à l'unanimité

Montant des Cotisations 2017 / 2018

La cotisation reste inchangée : 93€

Vote à l'unanimité

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Conseil Français

Jean Ruault délègue à la Présidente Nationale du Conseil Français Solange Moreau-Massenavette le soin de nous faire un résumé de cette sympathique et agréable journée du samedi 25 mars 2017 qui c'est déroulée à Toulon.

Solange Moreau-Massenavette remercie particulièrement l'Académie Provence Alpes Côte Azur et son président Georges JEGOU (vice-président du Conseil Français) pour l'organisation de cette journée qui était en relation avec la Fête des vins et de la Gastronomie « BACCHUS ». *Un seul bémol il ne pleut jamais dans le midi...sauf le 25 mars...* Le point positif 53 Confréries présentes, 190 personnes partagent le repas de midi et 140 sont présentes le soir au diner de gala (menu provençal).

Solange Moreau-Massenavette nous fait part de sa satisfaction d'avoir eu à cette assemblée un bureau du Conseil Français au grand complet et d'avoir vécu une journée détendue et sereine.

Elle remercie aussi Gabriel Prigent de la confrérie de l'Huitre de la Baie de Bourgneuf et Alain Jacques de la confrérie des Fiefs Vendéens pour leur travail et leur collaboration : Thalasso, Assurance, Statuts. Remarque : ceci confirme le travail et l'implication de l'Ambassade des Pays de La Loire pour apporter des avantages à nos Confréries. D'autre part, chaque Confrérie va recevoir 40 cartes nominatives, ce qui permettra aux confrères de bénéficier de réductions dans certains hôtels B&B, Logis Hôtel, actuellement en attente d'une réponse du Groupe Accor...

Comme le rappel notre Président de l'Ambassade Jean Ruault le Conseil Français, ou l'Ambassade, ne font que des propositions. Chaque Confrérie a pouvoir de décisions. Toutes les idées sont bonnes à prendre.

Une commission Jeunes a été créée, par Le Conseil Français pour essayer d'impliquer nos jeunes dans le monde confrérique.

Remarque de Gaby Favreau de la Confrérie du Canard de Challans : *nous sommes tous jeunes dans la tête...*

Invité à cette AG le Directeur Régional de la SACEM a expliqué le fonctionnement de celle-ci et donné des conseils pour payer moins cher. Lors de cet exposé des membres de Confréries ont manifesté leur mécontentement, face aux tarifs imposés lors des chapitres. Ce Monsieur a su se montrer très patient, débat très technique mais intéressant.

A noter un orchestre est moins taxé qu'un DJ.

Pour toutes informations complémentaires, consulter le site du Conseil Français :

Adresse : **conseil-français-des-confréries.com**

Le Conseil Français a effectué un changement de statuts, et est en attente de la réponse de la Préfecture et de la publication au Journal Officiel.

Il a été proposé de programmer les AG : une année à Paris, une année en Province. Pour ce faire il faudrait que le siège du Conseil soit à Paris, à voir pour les salles, le stationnement et les hôtels ...

L'A-G 2018 sera organisée par les Confréries du Grand-Est, Epinal ou Nancy.

Questions Diverses.

Pas de questions

Une remarque : Jacky Berthaume de la Confrérie des Chevaliers Raisvins se montre satisfait du fonctionnement de l'Ambassade et de son bureau.

Le Président Jean Ruault clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 11 heures 30mns.

Intervention d'Alain Jacques.

Statuts :

Lors de la modification des Statuts de vos confréries attention aux points suivants :

Œuvre d'intérêt général avec une activité non lucrative et une gestion désintéressée dans un but culturel.

La demande de changement de statuts à la Préfecture s'effectue par internet

Il faut également prévoir l'inscription au Journal Officiel (30 Euros).

Suite à cette démarche, chaque membre des Confréries peut prétendre à une réduction d'impôts de 66% pour ses déplacements. Attention le Contrôleur des impôts de chaque département à pouvoir de décision.

Assurance :

Après consultation de sept voir huit compagnies d'assurances, deux semblent adaptées à nos confréries : LA MACIF et la SMLAC. Cette dernière propose un seul interlocuteur pour toutes les confréries.

Alain Jacques présente une pancarte à mettre à l'entrée des vestiaires précisant qu'en cas de vol, de détérioration, La confrérie décline toute responsabilité

D'autre part, il est recommandé de prendre une photo avant l'ouverture des vestiaires.

Lors des invitations à vos chapitres préciser que : la Confrérie décline toute responsabilité en cas d'alcool, drogue, médicaments.

Pour plus de précisions concernant ces points essentiels vous pouvez consulter les mails d'Alain Jacques envoyés séparément du compte-rendu et si information complémentaire son adresse mail : **alajacques@orange.fr**

Présentation du nouveau blog par Jean Paul Maheux

Rappel du site : **Ambassadeconfreriespaysdelaloire.com**

Au début de la création du site 3 à 4 personnes le consultaient chaque jour, maintenant 8 à 10 personnes le consultent.

Ce sont les Confréries qui doivent le faire vivre, donc l'alimenter.

Nous vous recommandons toutes et tous de visiter ce nouveau site, à droite de la page d'accueil se trouvent toutes les rubriques concernant la vie de l' Ambassade et des Confréries adhérentes.

Le secrétaire
Jean Paul Basset

fdjpb@orange.fr
06 27 69 12 65



Cette Assemblée Générale c'est poursuivie par un repas au restaurant :
Les Cathédrales de la Saulaie suivi d'une visite du Cadre Noir de Saumur.

